

avait fondé dix ans auparavant la compagnie des Cent-Associés¹, destinée à coloniser la Nouvelle-France: la duchesse d'Aiguillon, entraînée par la générosité de sa nature bienveillante, non moins que par les récits des missionnaires jésuites, qui, dans leurs *Relations*², faisaient voir la nécessité d'un hôpital à Québec pour le soulagement des misères corporelles tout à la fois des colons français et des sauvages, résolut de fonder cet hôpital; et dès l'année suivante (1638), ayant obtenu de la compagnie des Cent-Associés, outre un terrain pour l'hôpital dans l'enclos de Québec, un fief de soixante arpents dans la banlieue, elle envoya des ouvriers pour commencer les défrichements et préparer un logement, afin que ses hospitalières eussent un pied-à-terre en arrivant au Canada:

"Dieu m'ayant donné, écrivait-elle au P. Le Jeune, le désir d'aider au salut des pauvres sauvages, après avoir lu la relation que vous en avez faite, il m'a semblé que ce que vous croyez qui puisse le plus servir à leur conversion, c'est l'établissement des religieuses hospitalières en la Nouvelle-France: de sorte que j'ai résolu d'y envoyer cette année six ouvriers pour défricher les terres et faire quelque logement pour ces bonnes filles. . . ."

Pour l'exécution de son pieux dessein, elle jeta les yeux sur les religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu de Dieppe; et ces religieuses, avec un courage vraiment héroïque, et l'agrément de leur évêque, Mgr de Rouen, se décidèrent à entreprendre cette tâche: ce qu'elles firent au printemps de 1639.

Bien héroïque, en effet, cette résolution; plus héroïque encore, peut-être, la persévérance incomparable avec laquelle elle fut menée à bonne fin, malgré des obstacles en apparence insurmontables. Si l'on admire la vaillance et l'intrépidité de nos anciens missionnaires, qui vinrent ici, au prix de tant de sacrifices, de misères et de dangers de toutes sortes, établir le règne de Dieu, quelle idée extraordinaire ne doit-on pas avoir de ces femmes au cœur noble et généreux, qui ne reculèrent pas devant un voyage, devant une entreprise, devant des travaux qui, dans les conditions où tout cela devait se faire à cette époque, nous semblent vraiment au-dessus des forces humaines?

Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il y eut parmi ces religieuses de Dieppe une sainte émulation à qui irait se dévouer pour la mission du Canada. Il fallait pourtant se borner; et le choix des

¹ *Edits et Ordonnances*, t. 1, p. 5.

² "Hélas! écrivait le P. Le Jeune en 1635, est-ce qu'on ne trouvera point quelque brave dame qui donne un passeport à ces amazones du grand Dieu, leur doiant une maison, pour louer et servir sa divine Majesté en ce nouveau monde?" (*Relations des Jésuites*, 1635, p. 2).